

**BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE (BEEFP)
ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

Numéro du BEEFP :	96-67
Numéro du RBIF :	06688
Nom du bien :	Logette du pont n° 2
Adresse :	Canal de Chambly (Québec)
Date de construction :	1906-1907
Fonction d'origine :	Poste de travail et remisage
Fonction présente :	—
Responsable :	Parcs Canada
Statut du bien :	Édifice reconnu

Raisons de la désignation

La logette du pont n° 2 a été désignée « édifice reconnu » principalement pour ses qualités architecturales et pour son importance environnementale.

Valeur historique

La logette du pont n° 2, conjointement avec les autres logettes et ouvrages du canal de Chambly, évoque l'époque où cette voie navigable constituait un axe commercial de première importance pour l'industrie des produits forestiers du Québec. Elle rappelle aussi la période où le canal était générateur d'emplois pour la communauté locale. La logette du pont n° 2 fait partie du Lieu historique national du Canada du Canal-de-Chambly.

Valeur architecturale

Cette petite cabine de bois témoigne de la volonté d'embellissement des autorités qui, au début du XX^e siècle, ont entrepris de remplacer tous les petits bâtiments du canal. L'influence stylistique Queen Anne est ici moins prononcée qu'elle ne l'est pour les autres logettes. Par contre, le bon état de conservation de cette petite construction fait preuve de la grande qualité des matériaux et des techniques de construction utilisés.

Valeur environnementale

Cette logette est demeurée sur son site d'origine et sa relation avec les ouvrages du canal tels que ponts, écluses, chemin de halage et canal lui-même est demeurée relativement inchangée. Située dans un secteur plus retiré, elle constitue tout de même un élément structurant du paysage linéaire du canal de Chambly.

Éléments caractéristiques à préserver

- Les liens de parenté qui relient cette cabine de bois de dimensions réduites aux autres logettes du canal (où l'influence du style Queen Anne est plus marquée) tels que la forme du toit complexe — un toit à croupe et pignons —, les contrastes de textures et de couleurs qui modulent le revêtement extérieur en bois, et l'effet de compartimentation qui en résulte.
- Les matériaux et les techniques de construction qui ont survécu à un siècle d'existence comme témoignage de l'habileté et de l'expertise des artisans impliqués dans cet ouvrage.
- La relation de la logette du pont n° 2 avec le site et autres ouvrages du canal, en particulier le pont tournant situé à proximité.
- La « netteté » de l'aménagement paysager qui reflète l'esprit d'embellissement du paysage qui a conduit à la construction de cette logette.
- La bonne visibilité de cette logette qui, conjointement avec ses sœurs jumelles, structure le paysage linéaire du canal de Chambly.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le BEEFP.

Février 2002